

## **Le projet SUPBOX : vers une formation numérique en détention (<https://sup.service.univ-rennes2.fr/article/projet-supbox-vers-formation-numerique-detention>)**

**En 2021, l'Université Rennes 2 a été lauréate de l'appel à projet "Campus connectés". L'objectif du projet original porté par l'Université est de permettre aux personnes privé.e.s de liberté de suivre un cursus diplômant reproduisant un environnement numérique proche de celui des autres étudiante.s.**

**La formation en prison est un facteur favorisant la réinsertion et la prévention de la récidive, l'Université a un rôle à jouer dans ce domaine en améliorant la qualité de ses formations.**

### **Un appui institutionnel large**

Conformément à l'appel d'offre national, l'Université s'appuie sur les collectivités territoriales : Rennes Métropole et la Région Bretagne. Le projet associe également le ministère de l'enseignement supérieur et ses représentants dans les lieux de détention, et bien sûr, le ministère de la justice. Rennes 2 travaille en lien étroit avec des partenaires académiques : la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, Bretagne, Normandie et Pays de Loire, le Rectorat de l'académie de Rennes. Sur le territoire rennais, sont concernés le centre pénitentiaire des femmes (où le projet est déjà en place depuis 2 ans), le centre pénitentiaire des hommes à Vezin le Coquet.

### **Un micro serveur sur les lieux de détention**

La "SupBox" qui donne son nom au projet est d'abord un matériel informatique particulier. Basé sur une carte électronique "Raspberry Pi", c'est un serveur de toute petite taille qui embarque le même logiciel utilisé dans l'Université pour la plateforme Cursus. Il contient les mêmes cours accessibles sur le campus et sur internet pour l'Enseignement À Distance (EAD). Particularité en détention : il ne doit pas être connecté à internet. Ce détail pose de réels défis en termes de pédagogie et de mise en œuvre technique.

Initié à l'Université de Caen, le principe a été repris à l'Université Rennes 2 à la rentrée 2019/2020. Le projet a mobilisé un nombre important de ressources : le Service Commun de Documentation, avec une forte implication dans la relation avec les étudiantes à l'occasion des échanges d'ouvrages de la bibliothèque universitaire. Également avec la Direction des Systèmes d'Information, chargé de la maîtrise d'œuvre : cette première version de la Supbox est le résultat d'une adaptation technique de Cursus pour les centres pénitentiaires. Enfin, un travail important de soutien et de suivi des contenus pédagogiques était assuré par le personnel chargé de l'Enseignement À Distance. Une exposition "Réviser à l'ombre" à la bibliothèque universitaire avait bien montré les enjeux et le caractère fructueux de cette coopération aujourd'hui renforcée et étendue.

### **Une somme de défis, une ambition nationale**

Si l'EAD n'est pas nouveau en détention, l'apport d'un enseignement s'appuyant sur un cursus numérique change beaucoup de choses. Il permet en premier lieu aux étudiant.e.s en détention de développer leurs usages et leurs compétences numériques. En miroir, l'enjeu est aussi pour l'Université d'adapter les modalités de formation et de suivi de ces étudiant.e.s, en leur faisant profiter des évolutions de la pédagogie. Depuis la crise sanitaire, l'hybridation des cours avec le numérique s'est en effet accélérée. Dans le projet SupBox, l'ensemble de la chaîne de la formation est mobilisé et doit créer les conditions optimales pour que le processus fonctionne : enseignants-chercheurs, service de la scolarité, service informatique, bibliothèque universitaire...

Ce projet original au niveau national a récemment franchi une nouvelle étape avec le recrutement d'un ingénieur techno-pédagogique au SUP, dédié au développement de ressources numériques en détention. Une nouvelle phase commence donc à l'Université Rennes 2. Projeté sur une durée de 5 ans, ce projet a l'ambition de proposer une base de travail pour une généralisation du dispositif dans l'ensemble des centres pénitentiaires. Les étapes à venir concernent le centre de Vezin, à équiper, et une communication globale au sein de l'Université pour la formalisation et le développement de cette chaîne transversale de la formation. La réussite dans ce projet permettra la meilleure inclusion d'un public particulier d'étudiant.e.s dont l'enjeu est la réinsertion sociale.

---

Contact : François Gilbert, Ingénieur techno-pédagogique au SUP pour le projet Campus Connectés - Supbox  
[francois.gilbert \[at\] univ-rennes2.fr](mailto:francois.gilbert[at]univ-rennes2.fr)

18 juillet 2022